

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Bâle, le 23 juin 2021

Nouveaux modèles de création de valeur: faut-il un changement au sein des banques?

Une étude conjointe de l'Association suisse des banquiers (ASB) et d'Accenture esquisse l'évolution possible des modèles de création de valeur.

- L'ASB et Accenture présentent dans une étude conjointe de nouvelles possibilités de création de valeur au sein des banques suisses.
- Les futurs modèles de création de valeur reposeront sur des infrastructures ouvertes intégrant de bout en bout les données et les systèmes, sur les capacités numériques, sur l'agilité technique et organisationnelle ainsi que sur la collaboration étendue à des écosystèmes et dépassant le cadre des entreprises.
- La réglementation en vigueur en Suisse ne peut pas être considérée comme un obstacle infranchissable au développement de nouveaux modèles de création de valeur, mais elle entrave les processus d'innovation et d'adaptation au sein des banques.

La situation macroéconomique, l'intensification de la concurrence et les exigences réglementaires accrues mettent les modèles d'affaires des banques suisses de plus en plus sous pression. Les banques doivent donc examiner de près comment aborder l'avenir en s'appuyant sur les nouvelles technologies et sur la mise en place de partenariats. En raison du contexte de taux bas, du franc fort et des exigences réglementaires croissantes, le bénéfice opérationnel des banques suisses affichait en 2019 une baisse de 34 % par rapport à son niveau de 2005, soit avant la crise. Parmi les défis à relever par le secteur bancaire figurent, outre les éléments susmentionnés, l'intensification de la concurrence et l'apparition de nouveaux acteurs, l'aspiration à davantage de durabilité, les changements de comportement des client.e.s ainsi que, de plus en plus, l'utilisation des technologies numériques. Comme le souligne August Benz, Vice-CEO de l'ASB, «les banques disposent d'une très grande marge de manœuvre en ce qui concerne la configuration de leurs modèles de création de valeur. Dès lors qu'elles recourent aux nouvelles technologies, il leur appartient toutefois de vérifier si la réglementation leur impose des restrictions ou des mesures spécifiques, ce qui n'est pas le cas des non-banques. Par exemple, quand elles font appel à des services de

cloud, elles doivent s'assurer que le secret bancaire est respecté.» Au sein des banques, les modèles actuels de création de valeur se caractérisent par la forte intégration des chaînes de création de valeur, l'utilisation modérée des nouvelles technologies et la rigidité des structures organisationnelles. C'est précisément sur ces aspects que les auteurs de l'étude «L'avenir du Swiss Banking en perspective» ont identifié un potentiel de croissance. Daniel Kobler, Responsable Marché des capitaux chez Accenture Suisse, précise: «Les futurs modèles de création de valeur devront être numériques, modulaires, ouverts et agiles. Nous avons interrogé 23 membres de la direction et Senior Executives de diverses banques et procédé à une analyse quantitative et qualitative de leurs réponses: il en ressort que la majorité des banques suisses – des banques régionales et cantonales aux grandes banques en passant par les banques privées – prévoient de faire évoluer leurs modèles d'affaires et de transformer leurs structures de coûts.»

Neuf directions et leurs déplacements dans les modèles de création de valeur

- (1) Optimisation du modèle de la banque de distribution dans le cadre d'écosystèmes
- (2) Expansion des partenariats grâce à l'open banking et à l'intégration des API
- (3) Hausse de la productivité du personnel bancaire
- (4) Optimisation des points d'interaction avec les clients
- (5) Extension de l'offre de produits et de services numériques
- (6) Optimisation et développement de l'analyse de données
- (7) Expansion et optimisation du cloud computing
- (8) Mise en place de capacités organisationnelles agiles
- (9) Accélération de l'approche «Digital as Enabler»

Les futurs modèles de création de valeur des banques suisses reposeront sur des infrastructures ouvertes intégrant de bout en bout les données et les systèmes. Ils se distingueront par leurs capacités numériques ainsi que par leur agilité technique et organisationnelle. Ils feront davantage appel à des partenaires et s'inscriront dans des écosystèmes, mais l'interface client.e en restera le pivot.

Les auteurs constatent par ailleurs que la réglementation en vigueur ne peut pas être considérée comme un obstacle infranchissable au développement de nouveaux modèles de création de valeur, mais qu'elle entrave les processus d'innovation et d'adaptation au sein des banques suisses. Ces dernières sont tenues de vérifier au cas par cas la licéité de leurs applications et, le cas échéant, de prendre des mesures spécifiques. Les applications cloud, l'intelligence artificielle et les analyses de données ainsi que les interfaces standardisées, en particulier, recèlent un potentiel considérable et, du point de vue réglementaire, les banques sont en principe libres d'y recourir. L'ASB les soutient dans ce processus en mettant à leur disposition des guides et diverses autres publications. «De nombreuses banques se réfèrent aux guides que nous avons consacrés à la gestion des données, à l'utilisation du cloud et aux comptes TRD», souligne August Benz. «Nous sommes en train de travailler sur d'autres sujets, afin de faciliter les processus d'innovation et d'adaptation au sein des établissements.»

Personnes de contact à l'ASB



Michaela Reimann
Responsable Public & Media
Relations
Michaela.reimann@sba.ch
+41 58 330 62 55



Monika Dunant
Responsable Public & Media
Relations
Monika.dunant@sba.ch
+41 58 330 63 95

www.swissbanking.ch · twitter.com/SwissBankingSBA

Personne de contact chez Accenture



Lea Klipfel
Marketing & Communications Lead Switzerland
Lea.klipfel@accenture.com
+41 79 264 82 32

www.accenture.com · twitter.com/